



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
22 avril 2022
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement
Neuvième session
Genève, 4-6 juillet 2022
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. L'évolution du commerce numérique des services.
4. Adoption du rapport de la session.



II. Annotations

Point 1 Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président-rapporteur.

Point 2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le thème de fond de la neuvième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement a été approuvé par le Conseil du commerce et du développement le 28 février 2022, à l'issue d'une procédure d'approbation tacite. Un programme détaillé sera disponible une semaine avant la session.

Document :

TD/B/C.I/MEM.4/25 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3 L'évolution du commerce numérique des services

3. À la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les États membres ont déclaré que la CNUCED devrait « soutenir et promouvoir les activités et les initiatives dans les pays en développement en contribuant à améliorer le commerce des services, grâce notamment aux zones économiques spéciales » (TD/541/Add.2).

4. Les sessions de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement traiteront du rôle du commerce des services dans la diversification économique, afin de définir de nouvelles approches pour l'élaboration de politiques en matière de services et d'établir une communauté mondiale de prestataires de services axée sur le développement. Elles s'inspireront des conclusions des huit sessions précédentes, des enseignements tirés des cinq sessions du Forum mondial sur les services tenues entre 2012 et 2021 et des analyses des activités d'assistance technique achevées et en cours.

5. Cette session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement sera consacrée aux incidences de la transition numérique sur le commerce des services. Elle sera l'occasion pour les experts d'échanger leurs points de vue sur la façon dont la transition numérique pourrait changer la donne en faisant davantage participer les pays en développement au commerce des services et de partager l'expérience acquise concernant la contribution du commerce des services numériques à la diversification économique¹.

6. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information (TD/B/C.I/MEM.4/26). Les experts sont invités à rédiger des études de cas sur le thème à l'examen.

7. Les États membres sont invités à désigner des experts du secteur public et/ou privé. Les experts désignés sont encouragés à participer à toutes les sessions de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement, afin d'assurer la continuité. Chaque État est invité à désigner jusqu'à cinq experts qui participeront à distance.

Document :

TD/B/C.I/MEM.4/26 L'évolution du commerce numérique des services

¹ Un groupe de travail informel sera constitué pour se réunir en marge des sessions de la réunion d'experts pluriannuelle ; l'objectif est de permettre aux experts des services et aux représentants des organismes nationaux de statistique, ainsi qu'à d'autres parties prenantes, d'échanger leurs points de vue et de cerner les principaux problèmes en matière de collecte et d'utilisation des données.

Point 4
Adoption du rapport de la session

8. Le rapport de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les experts voudront sans doute autoriser le Vice-Président-Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport après la clôture de la session.

Contribution des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (5 à 12 pages environ) pour contribuer aux travaux de la Réunion d'experts. Ces communications seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Les communications doivent être soumises avant la session au secrétariat de la CNUCED, à l'adresse unctad-tncdb@unctad.org.
